



## **Réponse de la Municipalité à une interpellation**

---

« Stratégie digitale de la Commune » déposé par M. le Conseiller communal Esteem Okoro

---

### **Secrétariat municipal**

M. le Syndic Alain Monod

Réponse à l'interpellation adoptée par la Municipalité le 20.10.2025



## Table des matières

|          |                                         |          |
|----------|-----------------------------------------|----------|
| <b>1</b> | <b>Objet de l'interpellation .....</b>  | <b>2</b> |
| <b>2</b> | <b>Réponse de la Municipalité .....</b> | <b>3</b> |

### **1 Objet de l'interpellation**

Lors de la séance du Conseil communal du 16 septembre 2025, M. le Conseiller communal Esteem Okoro a déposé l'interpellation suivante :

*Tout d'abord, je tiens à féliciter la Municipalité pour la mise en ligne du nouveau site internet. Cependant, j'ai été surpris d'apprendre l'annulation de la séance de la Commission de communication digitale prévue ce jeudi. Car la question de la refont de notre site semble avoir été « réglée ». J'ai effectué un bref audit du site en question et j'ai remarqué quelques lacunes qui m'interpelles :*

- *Des technologies déjà obsolètes avant même le lancement.*
- *Des erreurs serveurs récurrentes.*
- *Une non-conformité par rapport à la loi sur la protection des données (LPD/RGPD).*
- *Un prestataire que se trouve à Fribourg, contrairement à ce que l'on peut lire sur le site.*

*Nous continuons par ailleurs d'utiliser des formulaires PDF et un Extranet obsolète.. malheureusement. Je rappelle que cette inquiétude avait déjà été soulevée par la Commission de gestion depuis de nombreuses années.*

*Pourtant, une stratégie digitale bien menée n'est pas un coût, mais une opportunité. Elle permet d'offrir des services plus accessibles à nos citoyens, de faire gagner du temps, et surtout, de réaliser d'importantes économies sur le long terme en diminuant substantiellement les charges administratives. C'est un levier essentiel pour garantir l'efficacité et l'attractivité de notre Commune.*

*Reporter ce sujet à 2026, tel que me l'a proposé la Municipalité, c'est se priver de ces bénéfices et prendre des risques coûteux.*

*C'est pourquoi je pose les deux questions suivantes à la Municipalité, qui peut me répondre par e-mail :*

- 1. Quelles mesures la Municipalité compte-t-elle prendre à court terme pour corriger les lacunes techniques et juridiques et s'assurer du respect du cahier des charges initial ?*
- 2. Comment la Municipalité entend-elle piloter la stratégie digitale d'ici 2025 pour éviter d'accumuler davantage de retard et garantir la bonne gestion des futurs projets ?*

*Je vous remercie de votre attention et réitère ma pleine disponibilité pour collaborer avec la Municipalité.*



## 2 Réponse de la Municipalité

La Municipalité tient tout d'abord à souligner que le lancement courant juillet du nouveau site internet communal a été bien accueilli par la population et que les échos reçus jusqu'à ce jour par la population sont positifs.

Comme lors de tout lancement d'un nouveau site internet, une période d'ajustement est nécessaire afin de régler les dernières problématiques de codage du site internet. Notre fournisseur, l'agence NOW\*, se charge de corriger ses erreurs mineures en collaboration avec l'administration communale.

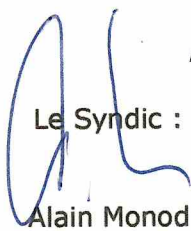
A la suite de cette interpellation, M. le Conseiller communal Esteem Okoro a transmis à la Municipalité différents points plus précis à analyser. Ces différents points ont été transmis à notre fournisseur afin qu'il puisse analyser et corriger, si nécessaire, les points relevés. Concernant la question relative au pilotage de la stratégie digitale en 2025, la Municipalité rappelle que, lors de la dernière séance du Conseil communal, elle a annoncé le futur départ à la retraite de la responsable de la communication.

Dès lors que ce départ à la retraite a été connu, le Service concerné a dû prioriser les activités de la communication afin de permettre une période de transition avec la nouvelle personne engagée. L'objectif premier étant de pouvoir continuer à délivrer certaines prestations à la population, notamment l'édition du journal communal « Le Palinzard » ainsi que l'agenda communal « Sortir à Épalinges ». Dans le cadre de cette priorisation, le développement d'une stratégie digitale ainsi que les autres projets relatifs à la communication ont été replanifiés en 2026.

La Municipalité ne reste pas inactive pour autant et poursuit ses démarches, notamment avec l'Union des Communes Vaudoises (UCV), afin de déployer la structure digitale la plus adaptée aux besoins de la population palinzarde.

Concernant l'extranet, la Municipalité s'étonne quelque peu que cette thématique soit abordée dans la présente interpellation alors même que M. le Conseiller Communal Okoro est parfaitement au courant qu'un projet du Bureau du Conseil communal est en cours afin d'obtenir un nouvel extranet moderne. Qui plus est, ce projet a déjà fait l'objet d'une communication du Bureau du Conseil lors de la séance du Conseil communal du 10 décembre 2024.

Épalinges, le 20.10.2025

  
Le Syndic :  
Alain Monod

Au nom de la Municipalité



  
Le Secrétaire municipal :  
Damien Bally